

ROMANISTIK



Matérialisme(s) en France au XVIII^e siècle

Entre littérature et philosophie

Adrien Paschoud/Barbara Selmeci Castioni (dir.)

F Frank & Timme

Verlag für wissenschaftliche Literatur

Adrien Paschoud/Barbara Selmecci Castioni (dir.)
Matérialisme(s) en France au XVIII^e siècle

Adrien Paschoud/Barbara Selmecci Castioni (dir.)

Matérialisme(s) en France au XVIII^e siècle

Entre littérature et philosophie

FFrank & Timme
Verlag für wissenschaftliche Literatur

Couverture : Femme mourante, d'après Frans Van Mieris, dans Diderot, *Lettre sur les sourds et muets. À l'usage de ceux qui entendent & parlent*, Paris, Jean-Baptiste-Claude II Bauche, 1751, p. 215. Bibliothèque nationale de France [IFN-8626254].

ISBN 978-3-7329-0330-6

ISBN E-Book 978-3-7329-9469-4

ISSN 1860-1995

© Frank & Timme GmbH Verlag für wissenschaftliche Literatur
Berlin 2019. Alle Rechte vorbehalten.

Das Werk einschließlich aller Teile ist urheberrechtlich geschützt.
Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlags unzulässig und strafbar.
Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen,
Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in
elektronischen Systemen.

Herstellung durch Frank & Timme GmbH,
Wittelsbacherstraße 27a, 10707 Berlin.

Printed in Germany.

Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Papier.

www.frank-timme.de

Table des matières

ADRIEN PASCHOUD ET BARBARA SELMECI CASTIONI

Le matérialisme au XVIII^e siècle en France : enjeux et perspectives7

AMPLITUDES DU MATÉRIALISME

FRANCK SALAÛN

Suffit-il d'être matérialiste pour être démocrate ?15

PAOLO QUINTILI

De l'Angleterre à la France.

Circulation des idées matérialistes au XVIII^e siècle31

INSTITUTIONS ET STRATÉGIES D'ÉCRITURE

MARIA SUSANA SEGUIN

Des idées matérialistes dans le discours officiel sur les sciences :

Fontenelle à l'Académie royale des sciences51

ADRIEN PASCHOUD

Matérialisme et exégèse biblique dans le *Telliamed* (1748)

de Benoît de Maillet71

BÉNÉDICTE PROT

« La Vérité est le remède des maux du genre humain » :

arts d'écrire, de découvrir et de guérir dans

l'Essai sur les préjugés du baron d'Holbach87

ENJEUX DU MATÉRIALISME DIDEROTIEN

CAROLINE WARMAN

Comment écrire le vécu ?

Diderot et le problème matérialiste de l'abstraction 103

CAROLINE JACOT GRAPA

Un matérialisme clivé. Autour de Sénèque (Diderot et *La Mettrie*) 115

MATÉRIALISME, LITTÉRATURE, IMAGE

COLAS DUFLO

Les romans clandestins sont-ils matérialistes ? 135

BARBARA SELMECI CASTIONI

En quête d'une imagerie matérialiste au cœur des Lumières :

le cas des *Bijoux indiscrets* de Diderot..... 147

TIMOTHÉE LÉCHOT

Un ange dans les rouages : Jacques Delille et le matérialisme..... 165

Résumés / Zusammenfassungen..... 187

Les auteurs de ce volume..... 199

ADRIEN PASCHOUD (Université de Bâle) et
BARBARA SELMECI CASTIONI (Université de Bâle)

Le matérialisme au XVIII^e siècle en France : enjeux et perspectives

Si le matérialisme est indiscutablement un élément central de la culture intellectuelle du XVIII^e siècle français¹, il ne constitue en rien une doctrine unifiée. Puisant dans des traditions philosophiques plurielles, parfois incompatibles les unes avec les autres, il se construit avant tout en opposition à des concepts déjà constitués : substance spirituelle, séparation du corps et de l'âme, libre-arbitre, finalisme, création *ex nihilo*, innéisme cartésien, négation de l'âme des bêtes, *sensorium dei* de Newton, préformation des êtres... Les écrits matérialistes (ou qualifiés de tels par leurs adversaires) opèrent en cela une réduction immanentiste, dès lors que la connaissance n'émane que des sens. Ils établissent un rapport subversif à l'orthodoxie – religieuse, cela va de soi, mais aussi politique et morale. D'où les accusations d'« athéisme » et de « spinozisme » inlassablement proférées par les hommes d'Église. Débarrassés de toute assise métaphysique, les écrits matérialistes adoptent cependant une démarche moins assertive que prospective (des travaux récents ont mis en lumière les oscillations, voire les contradictions qu'une même œuvre peut afficher²). Ils explorent la chaîne des êtres contre tout fixisme, examine l'existence des monstres, pensent les notions de fibre et de sensibilité, remettent en question la distinction entre matière inerte et matière vivante, redéfinissent enfin une anthropologie du sujet sur les ruines du cartésianisme³.

1 Selon Jean Ehrard, le matérialisme est une « allégorie » de l'esprit philosophique des Lumières françaises (*Être matérialiste à l'âge des Lumières. Hommage offert à Roland Desné*, Béatrice Fink et Gerhardt Stenger dir., Paris, PUF, 1999, p. 27).

2 Voir *Matérialistes français du XVIII^e siècle. La Mettrie, Helvétius, d'Holbach*, Sophie Audidière et alii dir., Paris, PUF, 2006.

3 Des études majeures, notamment sur l'interprétation de Spinoza et de Locke, montrent en quoi les écrits matérialistes dépouillent le premier de ses fondements théologiques ou se servent du second pour ruiner le dualisme cartésien. Le cas de Spinoza est exemplaire d'une démarche de pensée qui réinvente une source, l'accommode, renverse parfois ses intentions premières. Voir l'ouvrage pionnier de Paul Vernière, *Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, Genève, Slatkine, 1979 [1954], ainsi que Yves Citton, *L'Envers de la liberté. L'invention d'un imaginaire spinoziste dans la France des Lumières*, Paris, éditions Amsterdam, 2006.

Doctrine fragmentée, le matérialisme l'est tout autant sur le plan de sa fabrication éditoriale et de sa diffusion en France et en Europe⁴. Il essaime dans des écrits (manuscrits ou imprimés) d'une remarquable diversité : de longs traités fortement charpentés côtoient des ouvrages qui privilégient la juxtaposition de citations issues de sources diverses⁵ ; la démonstration (parfois pesante) le dispute au simple florilège ; les cas de réécriture⁶, parfois à plusieurs mains, sont fréquents. Outre cela, le matérialisme peut aisément déborder sur d'autres champs de discours : dialogues philosophiques, lettres, romans, contes, poésie (à l'instar des réécritures du *De rerum natura* de Lucrèce⁷). Il peut avancer de manière ouvertement subversive ou choisir une écriture de la dissimulation afin de contourner la censure – d'où l'importance des paratextes : Condillac se réclame de la pensée de Locke, tout en se défendant d'adopter une position matérialiste⁸. Buffon veille pour sa part à désamorcer les accusations d'hétérodoxie⁹. Il en est de même de certains articles de l'*Encyclopédie*, dont les stratégies feintes de dénégation n'ont évidemment pas trompé les hommes d'Église¹⁰. La circulation des écrits matérialistes, les débats afférant à leur réception, permettent en retour de mieux cerner le paysage intellectuel du XVIII^e siècle pour ce qui a trait aux sociétés et aux sociabilités savantes.

Réunissant des spécialistes de la littérature et de la philosophie, ce volume voudrait s'inscrire dans le renouveau historiographique qui affecte depuis peu

.....

4 Voir Pierre Girard, « *Comme des lumières jamais vues* ». *Matérialisme et radicalité politique dans les premières Lumières à Naples (1647–1744)*, Paris, Honoré Champion, 2016 ; Mogens Laerke, « Mendelssohn, Wächter et les origines du Spinoza idéaliste », dans *Les Métaphysiques des Lumières*, Pierre Girard, Christian Leduc et Mitia Rioux-Beaulne dir., Paris, Garnier, 2016, p. 135–153.

5 Dans l'ouvrage anonyme *L'Âme matérielle* (s.l., s.n., 1724) se côtoient des extraits de Malebranche, Bayle, Guillaume Lamy, Jean Leclerc, La Hontan, etc.

6 La *Parité de la vie et de la mort* d'Abraham Gaultier a connu deux versions imprimées et deux versions manuscrites.

7 L'œuvre se voit colorée d'une teinte matérialiste comme chez La Grange (mais elle se prête par ailleurs à d'autres réappropriations : spinozisme, déisme, athéisme...). Les apologistes, comme l'abbé Polignac dans son *Anti-Lucrèce* (rédigé entre 1698 et 1741 ; publié en 1749), la condamneront bien entendu. Voir *Traduire Lucrèce. Pour une histoire de la réception française du De rerum natura (XVI^e–XVIII^e siècle)*, Philippe Chométy et Michèle Rosellini dir., Paris, Honoré Champion, 2017.

8 Voir Ulrich Ricken, « Condillac et le soupçon du matérialisme », dans *Être matérialiste à l'âge des Lumières*, op. cit., p. 265–274.

9 Outre les travaux de Jacques Roger, voir Thierry Hoquet, *Buffon, histoire naturelle et philosophie*, Paris, Honoré Champion, 2005.

10 On sait que l'article « Animal » de l'*Encyclopédie* a fait l'objet d'attaques véhémentes dans les écrits du janséniste Chaumeix et de l'abbé de Saint-Cyr. Voir Sylviane Albertan-Coppola, « La faculté de penser serait-elle une propriété de la matière ? Débats autour de l'article 'Animal' », dans *La Matière et l'homme dans l'Encyclopédie*, Sylviane Albertan-Coppola et Anne-Marie Chouillet dir., Paris, Klincksieck, 1997, p. 31–40.

le(s) matérialisme(s) du XVIII^e siècle français. La première partie du volume revient sur les conditions historiques qui ont rendu possible l'émergence d'un ensemble d'écrits qui se revendiquent ouvertement ou non d'une démarche anti-spiritualiste. L'article de Franck Salaün explore le maillage complexe qui unit matérialisme et politique. Les écrits hétérodoxes conduisent bien évidemment à saper, certes à des degrés divers, l'autorité royale et ecclésiastique. Quelles sont dès lors les conséquences des écrits matérialistes sur la pensée du politique, en particulier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle – au moment même où s'énonce une définition renouvelée du droit naturel, de la souveraineté ou encore de la politique économique dans la pensée des physiocrates ? L'article de Paolo Quintili retrace pour sa part la genèse du matérialisme français et rappelle que celui-ci n'a de sens qu'au regard des traditions européennes qui l'ont nourri et qu'il a nourries en retour (dans le cas de l'Angleterre au travers des écrits de Toland, Collins, Shaftesbury, Hume)¹¹.

La deuxième partie du volume aborde les espaces éditoriaux et les stratégies intertextuelles qui ont accompagné la diffusion du matérialisme. L'article de Maria Susana Seguin montre que les *Mémoires de l'Académie des sciences* ont constitué un espace de premier plan pour avancer souterrainement des propositions subversives, voilées par l'ironie. Aussi les lignes de partage habituellement admises entre « discours officiel » et (semi-)clandestinité demandent-elles à être revisitées : car Fontenelle a indiscutablement mis à l'épreuve d'un périodique savant certaines hypothèses développées dans ses ouvrages publiés anonymement. Dans une perspective inverse, les écrits clandestins empruntent à la *doxa* – et donc à l'autorité – certaines de ses composantes : l'article d'Adrien Paschoud analyse la manière dont Benoît de Maillet dans son *Telliamed* (1748) parasite avec une jubilation non feinte les argumentaires exégétiques. De façon similaire, mais avec un ton bien plus véhément, d'Holbach puise dans la littérature médicale pour asseoir une posture matérialiste dont il cherche à définir avant tout les aspects moraux. C'est l'objet de l'article de Bénédicte Prot.

.....

11 La traduction de ces auteurs a joué un rôle essentiel dans la diffusion d'une pensée hautement hétérodoxe (de profondes inflexions sont parfois données au texte original, voir Mladen Kozul, *Les Lumières imaginaires. Holbach et la traduction*, Oxford, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2016). Voir aussi Marian Hobson, « Diderot, the European underground and English radical thought : filling out the gaps », dans *Diderot and European Culture*, Frédéric Ogée et Anthony Strugnell dir., Oxford, Studies on Voltaire and the Enlightenment, 2006, p. 145–157.

La troisième partie du volume revient sur le matérialisme diderotien. Il s'agit ici d'envisager le rapport que celui-ci entretient avec des sources qui l'innervent en amont. Caroline Warman montre de quelle manière Diderot a utilisé un mode de narration savante, le récit de cas, qu'il a puisé essentiellement dans les comptes rendus de la littérature médicale. L'écriture du cas permet d'accréditer des propositions théoriques générales : il acquiert alors une valeur probatoire contre l'argument d'autorité. Caroline Jacot Grapa étudie pour sa part le dialogue que Diderot a noué avec l'*Anti-Sénèque* de La Mettrie. Dialogue manqué et fécond à la fois : Diderot a certes jugé profondément immorale la pensée de La Mettrie, qu'il estimait par ailleurs inconséquente et décousue. Or, dans le même temps, l'épicurisme outrancier de La Mettrie a permis à Diderot de s'interroger plus fondamentalement sur les effets qu'une philosophie poussée à son point extrême pouvaient revêtir sur le plan moral.

Enfin dans la quatrième partie sont explorés les liens étroits qui unissent philosophie matérialiste et fiction. Sous diverses formes (roman, dialogue philosophique, poésie didactique), la fiction se réapproprie des contenus de pensée pour les mettre à l'épreuve, les reformuler, en faire l'apologie ou les réfuter. Quelle est alors la validité des énoncés philosophiques lorsqu'ils sont inscrits dans une sphère qui lui est *a priori* étrangère ? Quelles sont les distorsions apposées aux systèmes de pensée (s'agissant notamment de la destitution de la théologie) ? Peut-on parler de l'invention d'un matérialisme inédit car mâtiné de procédés fictionnels ? Colas Duflo revient ainsi sur la nébuleuse libertine pour y examiner le travail qu'elle opère sur les contenus et les formes : quel est le degré d'adhésion ou de mise à distance que ceux-ci manifestent ? Barbara Selmecci Castioni étudie pour sa part le rapport qui unit matérialisme, roman libertin et image : comment l'iconographie accompagne-t-elle la diffusion de philosophèmes hétérodoxes ? Enfin, Timothée Léchet rend compte dans l'œuvre de Jacques Delille de la présence d'un matérialisme diffus, issu de sources antiques et contemporaines. Mais il apparaît que les énoncés matérialistes sont occultés par une réflexion plus large sur la poésie dans ses composantes et sa finalité. Delille déplace alors la question de la philosophie vers la poétique.

Issu d'une journée d'étude à l'Université de Bâle en mai 2016 sous les auspices du FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique), ce volume voudrait revenir sur certaines facettes du matérialisme au XVIII^e siècle en France,

sans prétendre bien évidemment à l'exhaustivité. Les contributions réunies ici se rejoignent, par des éclairages transversaux, pour tenter de mieux cerner les mécanismes qui ont accompagné l'érosion des grandes charpentes métaphysiques. Elles voudraient ainsi contribuer à affiner notre compréhension de ce que les apologistes ont nommé une « doctrine détestable » prompte à « s'insinuer », tel un poison, dans les esprits. Un poison certes aux yeux des autorités religieuses, mais un remède salutaire sans doute pour qui voit dans la pensée matérialiste une invitation sans cesse renouvelée à l'exercice du jugement : dans son *Histoire naturelle de l'âme* (1745) La Mettrie n'affirmait-il pas qu'« écrire en Philosophe, c'est enseigner le matérialisme » ?

AMPLITUDES DU MATÉRIALISME

Suffit-il d'être matérialiste pour être démocrate ?

Depuis le milieu du XVIII^e siècle, et plus encore depuis la Révolution de 1789, il est admis qu'il existe un lien étroit entre matérialisme et contestation politique¹. Pour les uns, Augustin Barruel en tête², les dangers dénoncés depuis des décennies, et que l'avocat Joly de Fleury récapitulait dans son réquisitoire de 1759³, auraient fini par se concrétiser, ruinant à la fois l'autorité de l'Église, la morale et la légitimité du roi. Pour d'autres, suivant un réductionnisme symétrique, le matérialisme et les idées politiques censées lui être naturellement associées seraient le véritable moteur de la démocratisation⁴. Sans entrer directement ici dans le vaste débat concernant le rôle joué par les idées dans l'histoire, on peut relever plusieurs simplifications qui empêchent généralement de poser le problème convenablement.

Il faut d'abord noter que le lien établi entre matérialisme et politique en suppose un autre, qui le précède et par rapport auquel il se détermine. En effet, l'affirmation de positions matérialistes sur le plan politique à l'âge classique constitue une réponse à l'hégémonie des discours politiques prétendument fondés religieusement (ou spiritualistes). Cela ressort, par exemple, de la célèbre formule de d'Holbach : « La morale et la politique pourraient retirer du matérialisme des avantages, *que le dogme de la spiritualité ne leur fournira jamais, et auxquels il les empêche même de songer*⁵ ». Faut-il en conclure que le

.....
1 Sur la réception du matérialisme en France, voir Franck Salaün, *L'Ordre des mœurs. Essai sur la place du matérialisme dans la société française du XVIII^e siècle, 1734–1784*, Paris, Kimé, 1996 (seconde édition revue et augmentée, *L'Affreuse doctrine. Matérialisme et crise des mœurs au temps de Diderot*, Paris, Kimé, 2014), et Oliver Bloch, « Le matérialisme et la Révolution française », dans *Matière à histoires*, Paris, Vrin, 1997, p. 321–341.

2 Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Londres, Le Boussonnier, 1797–1798, 4 vol.

3 Joly de Fleury, *Réquisitoire de l'avocat général Joly de Fleury* [...], cité d'après Gauchat, *Lettres critiques*, « Préface », 1759, t. XII, p. XII (réimpression, Genève, Slatkine, 1973, p. 366).

4 Voir Javier Peña, « Lumières radicales et démocratie : quelques remarques », dans *Les Lumières radicales et le politique*, Marta García-Alonso dir., Paris, Champion, 2017, p. 303–319.

5 D'Holbach, *Système de la Nature, ou des lois du monde physique et du monde moral*, Josiane Boulad-Ayoub éd., Paris, Fayard, 1990, t. I, p. 154 (je souligne).

matérialisme est par définition politique, ou qu'il implique une réflexion politique ?

Le lien entre matérialisme et politique s'explique en partie par la nécessité pour les penseurs hétérodoxes d'obtenir le droit de s'exprimer. La dissidence donne une dimension politique à tous les discours. Or, en renversant la perspective, on constate que le fait que des régimes politiques se soient présentés comme étant de droit divin, ou conformes à une doctrine religieuse donnée, ne signifie pas que le spiritualisme (ou le dualisme) constitue par lui-même une politique. Pourquoi en irait-il autrement s'agissant du matérialisme ? Quelles sont, en particulier, les conséquences politiques de la critique matérialiste de la religion ? Le concept de Nature se substitue-t-il simplement à celui de Dieu ? Qu'est-ce qu'une *politique naturelle*, et en quoi se distingue-t-elle d'une politique idéaliste ? La démocratie est-elle le régime qui découle nécessairement du matérialisme ?

Philosophie ou politique

Ce lien nécessaire que les prophètes de la décadence et les chantres de la fin des religions supposent est pourtant loin d'être établi. Il suffit de rappeler le cas de La Mettrie, à la fois penseur ouvertement matérialiste et protégé de Frédéric II⁶, auquel il rend hommage à plusieurs reprises⁷, notamment dans le *Discours préliminaire* et dans le *Discours sur le bonheur*⁸. Il faut certes faire la part de la flatterie dans l'emploi d'expressions comme le « Salomon du nord » ou le « roi philosophe », mais il semble cautionner sans réserve sa politique. Aux yeux de La Mettrie, il n'y a là aucune contradiction. En effet, s'il affirme qu'« écrire en philosophe, c'est enseigner le matérialisme⁹ », il considère que la philosophie ne peut être confondue avec la politique, encore moins avec la morale com-

6 Voir Pierre Pénisson, « La Mettrie à Berlin », dans *Matérialistes français du XVIII^e siècle*, Sophie Audidière, Jean-Claude Bourdin, Jean-Marie Lardic, Francine Markovits et Yves-Charles Zarka dir., Paris, PUF, 2006, p. 91-99.

7 Ann Thomson, *Materialism and Society in the Mid-Eighteenth Century. La Mettrie's Discours préliminaire*, Genève, Droz, 1981.

8 La Mettrie, *Discours préliminaire* [1751], dans *Œuvres philosophiques*, Paris, Fayard, 1987, t. I, p. 34, p. 36 et p. 48 ; *Discours sur le bonheur*, dans *Œuvres philosophiques*, éd. cit., t. II, p. 294. Sur les différentes versions de cette œuvre, voir l'édition critique de John Falvey (La Mettrie, *Discours sur le bonheur*, Oxford, Voltaire Foundation, 1975).

9 La Mettrie, *Discours préliminaire*, éd. cit., p. 18.

mune, laquelle, selon lui, vient précisément de la politique. Non seulement la philosophie n'est pas tenue d'aboutir à une politique, mais étant d'une nature radicalement différente, elle « est absolument inconciliable avec la morale, la religion et la politique¹⁰. » Cependant, il ne s'agit pas non plus d'une simple méthode. On aurait donc affaire ici à une alternative entre deux modes de pensée et d'action contradictoires : la philosophie *ou* la politique.

Dans le cas de La Mettrie, cette disjonction aboutit à un conformisme politique, et il semble que sa principale revendication sur le plan social soit celle d'un droit pour les savants et les philosophes de penser autrement que le vulgaire :

La politique, entourée de ses ministres, va criant dans les places publiques, dans les chaires, et presque sur les toits : « Le corps n'est rien, l'âme est tout ; mortels, sauvez-vous, quoiqu'il vous en coûte ». Les philosophes rient, mais ils ne troublent point le service ; ils parlent, comme ils écrivent, tranquillement ; pour apôtres et pour ministres, ils n'ont qu'un petit nombre de sectateurs aussi doux et aussi paisibles qu'eux, qui peuvent bien se réjouir d'augmenter leur troupeau, et d'enrichir leur domaine de l'heureuse acquisition de quelques beaux génies, mais qui seraient au désespoir de suspendre un moment le grand courant des choses civiles, loin de vouloir, comme on l'imagine communément, tout bouleverser¹¹.

Dans la mesure où La Mettrie considère que « la philosophie et la politique ne se croisent point dans leurs marches, et n'ont [...] rien d'essentiel à démêler ensemble¹² », on voit mal comment la démocratie pourrait être le *telos* de son matérialisme. En outre, les choix personnels de La Mettrie, liés à sa philosophie sans en être la suite nécessaire, du moins si l'on accepte son postulat, le situent à mille lieux du modèle démocratique¹³. Si l'on admet, avec lui, que « la morale tire son origine de la politique¹⁴ », elle apparaît comme un moyen de

.....
10 *Ibid.*, p. 13.

11 *Ibid.*, p. 17.

12 *Ibid.*, p. 34–35.

13 John Falvey, « La politique textuelle du *Discours préliminaire* : l'anarchisme de La Mettrie », *Corpus. Revue de philosophie*, 5/6 (1987), p. 27–52.

14 La Mettrie, *Discours préliminaire*, éd. cit., p. 11.

gouverner parmi d'autres. De la même façon, la religion est un préjugé qui pourra être entretenu, le cas échéant, par les gouvernants¹⁵. Cette instrumentalisation de la religion et de la morale par la politique est la conséquence logique d'une conception élitiste de la société qui rapproche La Mettrie des libertins du siècle précédent. Pour lui comme pour eux, les déniés n'ont pas à partager leur savoir avec le vulgaire¹⁶. De là à justifier les mystifications utilisées par le pouvoir pour soumettre le plus grand nombre, il n'y a qu'un pas. Il est vrai que La Mettrie sépare philosophie et politique, ce qui veut dire que ses thèses matérialistes ne sont pas des thèses sur le meilleur gouvernement, mais, à titre personnel, il profite des largesses d'un monarque prétendument éclairé dont il cautionne, à sa façon, l'autoritarisme. On peut aller plus loin et considérer que son matérialisme, bien que ne proposant pas de philosophie politique, favorise une conception hiérarchique et élitiste. Il admet cependant une morale de la nature, qui, elle, se confond avec celle de la philosophie¹⁷. Quoi qu'il en soit, rien n'indique dans son œuvre la volonté de fonder philosophiquement la démocratie.

Matérialisme et politique

A contrario, selon d'Holbach, non seulement la politique dépend de la morale, mais tout comme il y a une morale naturelle, il y a une politique naturelle. La morale naturelle en question est-elle la même que celle à laquelle La Mettrie faisait allusion dans le *Discours préliminaire* et qu'il développe dans l'*Anti-Sénèque ou Discours sur le bonheur* ? Nullement, car alors que La Mettrie s'intéresse à l'individu, d'Holbach privilégie l'économie générale des passions. Certains des titres de ses ouvrages sont particulièrement révélateurs du lien fondamental qu'il présuppose entre matérialisme et politique, ainsi que de la priorité accordée aux mœurs, en particulier dans le *Système social ou Principes naturels de la morale et de la politique. Avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs* (1773), la *Politique naturelle ou Discours sur les vrais*

.....
15 *Ibid.*, p. 42.

16 Voir Miguel Benítez, « Lumières et élitisme dans les manuscrits clandestins », *Dix-Huitième Siècle*, 14 (1982), p. 289–302.

17 La Mettrie, *Discours préliminaire*, éd. cit., p. 13.

principes du gouvernement (1773), sans oublier l'*Éthocratie ou le Gouvernement fondé sur la morale* (1776).

Le matérialisme permet, en premier lieu, de se libérer des chimères¹⁸ créées par la religion, et derrière elle par ceux qui y trouvent leur compte. Dans un deuxième temps, il fournit la base d'une compréhension rationnelle de la vie sociale. Or ce qui détermine fondamentalement le degré d'adéquation des règles d'une société à la nature humaine, c'est l'état des mœurs. Il faut donc comprendre la façon dont les conduites se forment, ce que j'ai proposé ailleurs de nommer « l'ordre des mœurs », et chercher l'organisation politique la plus favorable au respect des droits individuels. La priorité, ce sont les mœurs, d'où le projet d'aboutir à une *éthocratie*. Selon lui, c'est justement parce que les inégalités sont naturelles que les hommes vivent depuis toujours en société, à tel point que la sociabilité peut être considérée comme appartenant à son essence :

L'homme vit en société, parce que la nature l'y a fait naître ; il aime cette société, parce qu'il trouve qu'il en a besoin : ainsi, lorsqu'on dit que la sociabilité est un sentiment naturel à l'homme, on indique par là que l'homme, ayant le désir de se conserver et de se rendre heureux, en chérit les moyens ; que né avec la faculté de sentir, il préfère le bien au mal ; que susceptible d'expériences et de réflexions, il devient raisonnable, c'est-à-dire capable de comparer les avantages que la vie sociale lui procure avec les désavantages qu'il éprouverait, s'il était privé de la société. [...] L'homme est sociable, parce qu'il aime le bien-être et se plaît dans un état de sécurité. Ces sentiments sont naturels, c'est-à-dire découlent de l'essence ou de la nature d'un être qui cherche à se conserver [...]¹⁹.

D'Holbach affirme que la politique dépend de la morale, qu'« elle ne doit être [...] que la morale appliquée au gouvernement des états²⁰ ». C'est la raison pour laquelle il estime que « la politique est la morale des nations²¹ ». L'*Étho-*

.....

18 Franck Salaün, « D'Holbach et la critique des qualités négatives », dans *Matérialistes français du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 307–323.

19 D'Holbach, *La Politique naturelle ou Discours sur les vrais principes du gouvernement*, Londres, s.n., 1773, t. I, p. 4.

20 D'Holbach, *Système social*, Josiane Boulad-Ayoub, Paris, Fayard, 1994, II, 1, p. 247.

21 *Ibid.*, II, 2, p. 248.

cratie, dont il définit les principes repose sur des principes matérialistes, mais se donne-t-elle pour horizon politique la démocratie ? La démocratie est-elle le régime qui découle de ses principes matérialistes ? Il faut d'abord rappeler le but de la société et la tâche de la politique. Selon lui, « le problème le plus important en politique, c'est de trouver le moyen d'*empêcher* que ceux qui n'ont aucune part au gouvernement ne deviennent la proie de ceux qui les gouvernent²² ». C'est dans cette optique qu'il examine, dans le *Système social* comme dans la *Politique naturelle*, les différents régimes à l'aune de cette priorité et constate que « toutes les formes de gouvernement ont, et leurs avantages et leurs désavantages ». Il passe ainsi en revue la monarchie, la démocratie et l'aristocratie et relève à chaque fois des points faibles. Si les tableaux qu'il fait de la monarchie, qui « anéantit communément la félicité publique, pour contenter l'avidité d'un maître que jamais ne peut rassasier la cour qui l'environne » et que la noblesse « excite incessamment à la guerre²³ », et de l'aristocratie, où « le plébéien [...] essuie les dédains de ses maîtres altiers²⁴ », surprennent peu, surtout par rapport à l'image progressiste que l'on se fait généralement du matérialisme, celui qu'il dresse de la démocratie est assez étonnant :

La démocratie, en proie aux cabales, à la licence, à l'anarchie, ne procure aucun bonheur à ses citoyens, et les rend souvent plus inquiets de leur sort, que les sujets d'un despote ou d'un tyran. Un peuple sans lumières, sans raison, sans équité, ne peut avoir que des flatteurs et jamais d'amis sincères. Comment en aurait-il ? Il dégoûte et punit souvent ceux qui le servent le mieux : il est ingrat, il opprime la vertu, parce qu'il en est jaloux : il se livre à des scélérats, parce que les gens de bien l'abandonnent. Des charlatans politiques le conduisent de folies en folies, jusqu'à ce qu'il ait écrasé la liberté apparente dont il pouvait jouir, sous le poids de ses propres fureurs²⁵.

.....
22 *Ibid.*, II, 4, p. 276. Je souligne.

23 *Ibid.*, II, 2, p. 258.

24 *Ibid.*, II, 2, p. 258–259.

25 *Ibid.*, II, 2, p. 258.